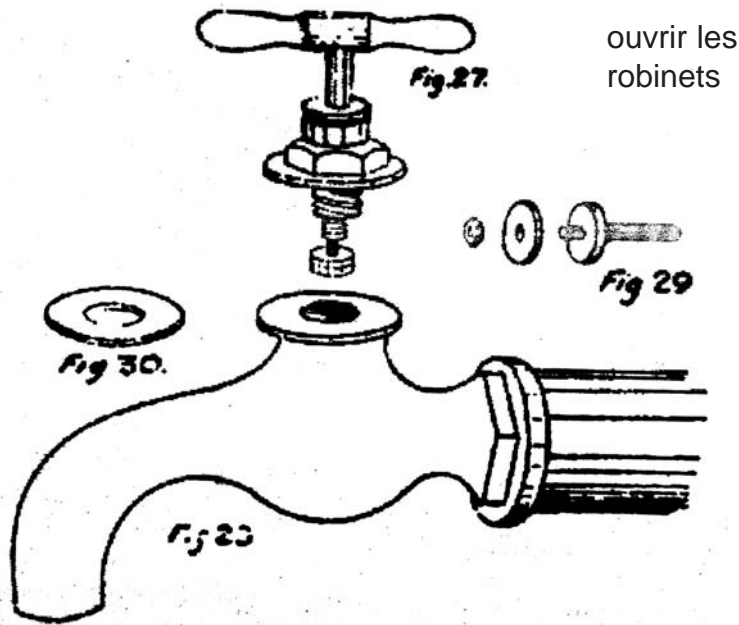


# interluttants

10<sup>ème</sup>

L'art nous a été donné pour ne pas mourir de la vérité. Frédéric Nietzsche

prix libre



ouvrir les robinets

Vous refusez l'idée d'une culture de l'exception, vous refusez les atteintes faites aux droits sociaux, **Agissez !**

1. Choisissez votre information : [www.cip-idf.org](http://www.cip-idf.org) + liens

2. Soutenez la coordination financièrement :  
5€ 10€ 50€ Autre montant

Chèque à l'ordre de : **AIP**

(Association des Amis des Intermittents et Précaires)

CIP-IDF - 14-16, quai de Charente

75019 Paris.

**Texte collectif issu de réunions entre intermittents, précaires, enseignants, chercheurs.**

## ON A FAIM PRÉCARITÉ SANS DROIT

Comme dans toutes les sphères de la société, les emplois dans la recherche connaissent une précarisation croissante, précarisation non pas accidentelle mais structurelle. Non seulement il faut passer par au moins 20 ans de précarité, du DEUG au post-dog, avant de prétendre au moindre statut, mais les postes fixes sont désormais si rares que de plus en plus de « chercheurs précaires » alternent, voire cumulent CDD avec des institutions publiques ou privées et ASSEDIC ou RMI. Quant aux intermittents du spectacle, soi-disant trop nombreux à se reposer sur les ASSEDICs, la moitié d'entre eux n'avaient déjà pas accès au régime d'assurance-chômage avant sa réforme. Les réformes qui attaquent les intermittents et les chercheurs, comme toutes les réformes en cours, achèvent d'instituer comme **seul possible : une précarité dénuée de droits sociaux, qui soumet chacun au choix des employeurs, qu'ils soient privés ou publics.**

Ce n'est pas seulement la précarisation imposée de nos pratiques que nous dénonçons, mais la destruction de droits collectifs qui garantissaient la liberté de nos activités, alors même que nos systèmes de garantie de revenu dans la discontinuité de l'activité pourraient inspirer d'autres pratiques.

## A L'ATTAQUE SCIENCE SOUS CONTRÔLE ET CULTURE DE L'EXCEPTION

La destruction des droits collectifs s'accompagne d'une politique de contrôle des savoirs que nous fabriquons. Ce contrôle est frontal pour la recherche, où les grandes directions de ce qui doit être recherché sont indiquées par des directives autant nationales qu'euro-péennes et où l'origine ciblée des financements interdit toute recherche fondamentale non médiatement ou financièrement justifiée.

Quant au rapport Belloc, qui guide la réforme du statut des enseignants-chercheurs qui permettait jusqu'ici une certaine liberté dans leurs recherches en échange de l'obligation d'enseigner 192h devant un public d'étudiants, il préconise de sanctionner les recherches qui ne suivent pas les orientations thématiques choisies par des heures de cours supplémentaires.

Le contrôle du temps et des pratiques accompagne le contrôle des savoirs. Cette « thématization » de toutes les orientations de recherche rejoint le système de subventions de l'exception culturelle. Il s'agit de permettre la survivance, à côté d'une recherche et d'une culture immédiatement rentable, de quelques « pôles d'excellence » bien contrôlés : par des orientations thématiques imposées par l'Etat pour la recherche publique, par des subventions discrétionnaires pour la culture.

Nous refusons cette recherche dite d'excellence comme cette culture de l'exception. **Nous refusons de n'avoir le choix qu'entre les lois du marché et l'excellence sous contrôle.**

## AVIS DE CHAOS SOCIAL CHOIX DE VIE

Ce que nous, chercheurs et intermittents, avons en commun dépasse la production de savoir et de sensible. C'est un certain rapport au temps irréductible à celui de l'emploi, grâce à un statut pour les uns, un régime d'assurance chômage pour les autres, ce sont des pratiques quotidiennes, des formes d'existence. Les réformes qui nous touchent sont du domaine du contrôle de nos fabriques, mais aussi de nos temporalités, de nos subjectivités, de nos choix de vie. Elles marquent la fin d'une certaine ouverture des professions « intellectuelles », commencée dans les années 70 avec l'explosion du nombre de professeurs, chercheurs, artistes, journalistes, photographes ... En même temps qu'elles opèrent une sélection des savoirs, ces réformes sélectionnent les individus qui ont accès à la formation, aux outils de production et de diffusion, à la possibilité d'exercer ces activités.

Pour les intermittents comme pour les chercheurs, il ne s'agit pas tant de défendre un statut, que de revendiquer la possibilité de fabriquer du sensible et du savoir selon nos propres temporalités, d'avoir **le choix de nos modalités d'existence et de coopération, le choix de nos formes de vie, le choix de préférer ne pas.**

## Rendez-vous !!!

3 mars : réunion convergence avec les enseignants, chercheurs, étudiants ... à partir de 19 h à la coordination.

6 mars : la coordination accueille Co-errances qui fête un an d'existence au 14 quai de Charentes, dès 10 heures le matin.

6 mars : manifestation au départ du métro Montgallet, face à l'Unedec. A l'appel de tous les précaires et chômeurs, pour de nouveaux droits sociaux..

9 mars : date de l'ultimatum lancé pour les chercheurs au gouvernement, menaçant de démissionner si ils ne sont pas entendus.

13 mars : manifestation nationale de convergence des luttes, au départ de République à 16 heures.

Même jour fin de la trêve hivernale.

A l'appel des associations Dal, Droits devant ... et d'autres, un départ de manifestation est prévue à 14h contre la reprise des expulsions locatives.

26 mars : explication publique du nouveau modèle : lieu à définir.

Prochaine coordination nationale à Montpellier, prévue pour le mois d'avril.

**LIBERTÉ DE CIRCULATION,  
OUVERTURE DE LA SCIENCE ET  
ACCÈS À LA CULTURE COMME  
BIENS COMMUNS**

Toutes les productions de l'esprit humain forment le bien commun de l'humanité. Le bien commun, c'est ce que tous ensemble nous produisons, ce qui nous appartient, à nous tous, ce qui naît, vit et meurt dans notre activité coopérative quotidienne. Chercheurs sans statuts, artistes au RMI, critiques à la pige, publics, étudiants, patients et profanes, nos mobilisations subjectives, intellectuelles et affectives tissent notre imaginaire social, nos savoirs sensibles. Le temps passé à chercher, à rêver, bricoler, à ne rien faire, à parler, n'est pas l'apanage des artistes ou des chercheurs, il est simplement humain ; il participe de notre intelligence collective. C'est au nom de cette intelligence collective, de ce bien commun inaliénable, que nous exigeons une véritable ouverture de la science sur la société et posons plus largement la question de l'accès à la culture.

La question de la production et de la circulation des biens communs – la connaissance, la culture, l'information, la santé, l'enseignement – est une question « publique » par excellence. Elle ne concerne pas seulement ceux dont le métier est de les produire, mais aussi et surtout ceux pour qui et grâce à qui on les fabrique. Alors que les politiques de professionnalisation opposent producteurs et consommateurs, nous affirmons qu'entre le chercheur et le paysan, entre le malade et le médecin, entre le spectateur et l'intermittent comme entre l'étudiant et le professeur des chaînes de coopération et de coproduction sont possibles. Les malades du sida nous ont déjà montré comment les recherches et expertises autour du HIV ne pouvaient se passer ni de leurs savoirs, ni de leurs collaborations.

Les choix politiques qui portent sur l'enseignement, la culture, la recherche, la santé ne touchent pas seulement les modalités du travail, les revenus de ses producteurs, les savoirs fabriqués, mais aussi et surtout les publics, leurs droits à l'accès à la connaissance, à la culture, à l'information, le coût qu'ils doivent payer pour y accéder et les contenus de ce qu'ils apprennent, voient, écoutent.

Nous ne pouvons pas non plus séparer la production et la circulation des connaissances, de la question de la répartition de la richesse, puisque, dans nos sociétés, il s'agit encore et toujours de puissants dispositifs de pouvoirs qui régulent l'accès ou l'exclusion aux savoirs comme aux richesses matérielles.

Un sociologue nous fait remarquer que « au cours de votre vie, vous passez 33 000 heures à l'école, 63 000 heures de travail, et 96 000 devant la télé. Cela veut dire que toute l'espérance de vie que vous avez gagnée depuis l'apparition de la télé, vous la passez devant le poste ».

Est-il souhaitable que tout le temps de vie gagné grâce à la recherche médicale ou à la réduction de temps de travail, nous la passions devant TF1 ? Ce qui est en jeu, en réalité, c'est la subjectivité individuelle et collective, les formes de vie, les modalités de l'être ensemble.

Face à ces nouveaux dispositifs de contrôle de nos temps, de nos subjectivités, de nos vies, choisissons dès maintenant d'opposer des luttes transversales articulées par un refus commun ; entreprenons une contamination où s'affirme, contre leurs déserts, nos mondes.

A l'initiative de la commission école

**Tenir le CAP**

**\* Conséquences  
d'application  
du protocole**

**Les lundi de 15h à 18h,  
mardi de 10h à 14h  
et jeudi de 17h à 19h.**



**Cérémonial césars ...**

Mesdames, mesdemoiselles messieurs, Monsieur le Ministre et ces conseillers. On m'a demandé de venir vous parler, et j'ai hésité d'une part, parce que je ne suis le porte-parole de personne et d'autre part, parce que je doute de l'efficacité de cette démarche. Mais j'ai accepté, d'abord parce qu'avec ce genre d'argument on ne fait jamais rien, et d'autre part parce que je veux croire à une issue possible.

Car si vous avez persisté Monsieur Allaïgon à déclarer que nous vous avons mal lu, je pense, je suis sûr, que vous nous avez mal entendu. Le protocole contre lequel la plupart des intermittents du spectacle s'étaient battus est maintenant entré en vigueur, et malheureusement nous vous avons bien lu, et nous avons raison d'être inquiet et de nous battre.

Car ce protocole censé professionnaliser et moraliser n'a puni aucune conduite immorale et a commencé à exclure de la profession nombre d'entre nous, les plus faibles, ceux qui ont le plus besoin de notre aide, jusqu'aux malades et femmes enceintes qui se retrouvent à présents dans une détresse véritable. Et je ne parle pas des subventions coupées, des compagnies à l'agonie, et des festivals menacés.

Monsieur le Ministre, il y aura toujours moyen de faire des économies sur la culture, comme sur la recherche l'archéologie et d'autres domaines, car nous sommes des minorités économiques et que nous ne savons pas toujours nous défendre.

Mais songez à tous les pays qui ont tiré un trait sur ces domaines, nous avons une diversité culturelle que le monde entier admire, et qui survivait miraculeusement, et vous êtes en train, à coup de loi absurde de l'anéantir, nous sommes obligés de réagir.

Je sais, nous savons tous, que la situation est dure pour beaucoup de gens, et nous savons que des réformes doivent être faites, aussi, nous avons travaillé, nous faisons, à un contre protocole qui sera officiellement présenté le 25 février à l'Assemblée Nationale, nous vous demandons de le considérer, j'espère sincèrement que je ne me suis pas trompée d'interlocuteur et que je n'aurais pas mieux fait de m'adresser directement au MEDEF.

Je terminerai par une citation : « la culture et la création sont des activités irréductibles aux lois du marché », c'est signé Jacques Chirac.

Agnès Jaoui, le 21 février.

**Coordination des intermittents  
et précaires d'Ile de France  
14, 16, quai de la Charente**

**Point  
de  
rencontre**

**75019 Paris  
M° Corentin Cariou  
tél : 0140345974  
www.cip- idf.org**